

## Les points forts

Les participants repartent avec une méthodologie et des outils à mettre en place dans leur entreprise

## Programme

Référencé



- Définir le périmètre de la veille réglementaire
- Identifier les sources d'information
- Identifier les textes et exigences applicables
- Déterminer la conformité de votre établissement aux exigences applicables
- Maîtriser et suivre votre processus de veille réglementaire
- Exercices de mise en pratique sur les activités des établissements représentés

## Objectifs

Identifier, comprendre, hiérarchiser et utiliser les textes applicables en sécurité et en environnement

Autoévaluer sa conformité réglementaire, mettre en œuvre les outils et le plan d'actions.

## Démarche pédagogique

Formation interactive entre le formateur et les participants.

Progression pédagogique développée par l'apport de théories, d'exemples et d'exercices.

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

## Public et Effectif

Dirigeant, Responsable d'entreprise ou de service, Responsable et animateur sécurité et/ou environnement

Groupe de 12 personnes maximum

## Prérequis

Expérience professionnelle et connaissance de l'entreprise.

## Évaluation / Validation

Évaluation des acquis tout au long de la formation avec les exercices pratiques et les quizz.

Fiche d'évaluation de la formation en fin de stage. Attestation de fin de formation accompagnée de la fiche programme à destination du stagiaire

Formation également réalisable sur mesure en intra-entreprise



**1 jour** (7 heures)  
Nous consulter



**Tarif :**  
420 € HT



**Nous contacter :**  
Sandrine Herlen  
02.35.59.44.12  
sandrine.herlen@ceppic.fr